



LA FLAMME SOUS L'ARC DE TRIOMPHE

Texte lu chaque soir lors du ravivage de la flamme.

« Avant de commencer le ravivage de cette flamme qui brille depuis plus d'un siècle, rappelons la signification de cette cérémonie.

Le 11 novembre 1920, le corps d'un soldat français inconnu, tombé au champ d'honneur au cours de la Première Guerre mondiale, est solennellement honoré sous l'Arc de Triomphe avant d'y être inhumé le 28 janvier 1921.

Deux années plus tard, afin que soit perpétué le souvenir de ce soldat et rappelée la valeur de son sacrifice, il est décidé qu'une flamme brillerait en permanence au-dessus de sa tombe et l'envelopperait ainsi, de jour comme de nuit, d'une immortelle solennité.

C'est André Maginot, alors ministre de la Guerre et des Pensions, qui a l'honneur d'allumer la flamme le 11 novembre 1923.

Depuis cette date, elle est ravivée chaque soir, à l'occasion de la cérémonie que nous allons vivre ensemble avec émotion.

Cette flamme nous rappelle le sacrifice d'un million quatre cent mille soldats qui ont donné leur vie pour leur patrie entre 1914 et 1918 et ont contribué ainsi à la victoire. Il convient d'y associer les soldats blessés, les veuves, les orphelins et tous les citoyens qui ont été lourdement éprouvés. Tous ces sacrifices dans les corps et dans les cœurs ont cimenté la Nation française à laquelle nous appartenons aujourd'hui.

Cette flamme nous invite également à rendre hommage aux soldats tombés au cours de la Seconde Guerre mondiale, de la guerre d'Indochine, en Corée, en Afrique du Nord et au cours des récentes opérations.

Initié par les anciens combattants voulant honorer leurs frères d'armes disparus, ce ravivage est aujourd'hui l'expression de la gratitude de toute la Nation à l'égard de ceux qui sont tombés pour que vive la France.

La Flamme sous l'arc de triomphe est devenue la flamme de la nation, montrant ainsi que nous sommes tous chargés d'entretenir la mémoire du sacrifice et de l'héroïsme de nos combattants.

Cette flamme nous inspire enfin la reconnaissance à l'égard des soldats qui, aujourd'hui comme hier, servent la France, parfois au péril de leur vie.

Notre présence ce soir nous engage, chacun à notre place, à servir notre pays dans nos actions quotidiennes. C'est un témoignage fort de notre appartenance à la Nation.

Par notre attitude digne et respectueuse, nous allons rendre hommage dans le recueillement au courage et à l'héroïsme de ces soldats pour lesquels cette flamme brille depuis plus d'un siècle. »

RAVIVAGE FLAMME / SECTION MEDAILLÉS MILITAIRES

Le mardi 5 novembre, les médaillés militaires de la 1 831^e section étaient conviés, par la Société nationale d'entraide de la médaille militaire (SNEMM), à participer au ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe. Treize d'entre eux étaient présents pour cette cérémonie symbolique en compagnie, entre autres, de la maire du 8^e arrondissement de Paris. Cette cérémonie du souvenir, externe à la BSPP, se déroule chaque année au mois de novembre en l'honneur de Vauban, ancien ingénieur militaire, et des médaillés militaires morts pour la France.





PROMOTION « SERGENT-CHEF PAUL DURIN »

Retour en images sur la cérémonie de parrainage des sous-officiers du vendredi 18 octobre 2024.

« [...] Sous-officiers de la promotion sergent-chef Durin, avec une immense fierté, aux côtés de vos chefs, de vos instructeurs, de vos frères d'armes et devant vos familles, par les mains de vos parrains et marraines, la brigade de sapeurs-pompiers de Paris vous reçoit solennellement dans le corps des sous-officiers.

À votre tour, vous devenez sergents de notre brigade. De notre brigade combattante. Sur vos épaules de sous-officiers repose désormais la magnifique héritage de vos anciens.

Résistance ! Résilience ! Dans le fracas de nos engagements, ce mot aussi doit résonner en vous ! Par son statut militaire et son lien particulier avec la préfecture de Police, la Brigade est un ferment de cette résilience. Elle a su répondre présent à chaque rendez-vous de notre histoire tumultueuse. Vous saurez faire lever à son tour la pâte héroïque qui demain vous regarde. Sans crainte. Sans démagogie. Sans excès. Pénétrés par l'idée de l'autorité et la volonté de faire grandir ceux qui vous sont confiés. [...] »

Extrait de l'ordre du jour n°3 du général Arnaud de Cacqueray, commandant la brigade de sapeurs-pompiers de Paris.



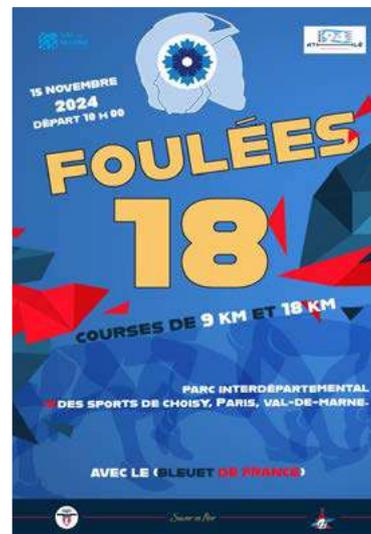


VACANCES CULTURELLES

Au cours de ce mois d'octobre, le musée de la BSPP a connu de belles journées, affichant complet à chaque visite. Ouvertes lors des vacances scolaires de la Toussaint, les portes de l'espace muséal de la BSPP situé à Saint-Ouen (93) ont été franchies par 150 visiteurs en 2 jours. Nous vous donnons rendez-vous en février 2025 pour les prochaines portes ouvertes du musée !

FOULÉES 18

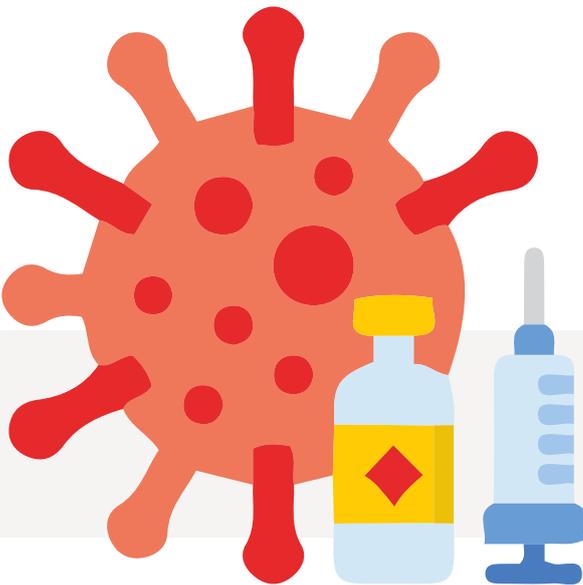
X
BLEUET DE FRANCE



Le saviez-vous ? Le 15 novembre, les « Foulées 18 » se déroulent en soutien au Bleu et de France !

CAMPAGNE DE VACCINATION

La campagne de vaccination antigrippale est lancée ! Du lundi 4 novembre 2024 au vendredi 28 février 2025, vous êtes invités à vous faire vacciner contre le virus de la grippe. Obligatoire pour tous, ce vaccin doit être administré chaque année pour l'aptitude OPEX/OM/MCD et tous les trois ans maximum pour tout autre militaire. Rapprochez-vous de l'antenne médicale à laquelle vous êtes rattaché pour connaître les dates et les horaires de vaccination.

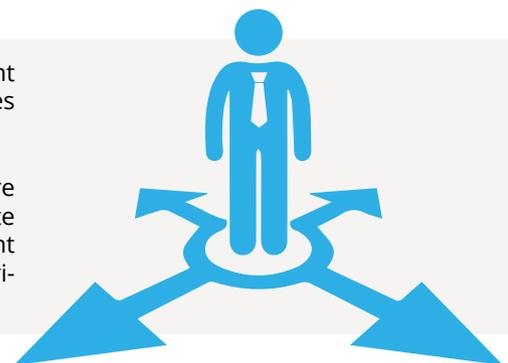


RECONVERSION

Une nouvelle journée « métier » aura lieu le jeudi 14 novembre 2024 avec GRDF Île-de-France. Toute la journée, le site de GRDF PETEL à Paris vous accueillera afin de vous présenter l'entreprise et ses métiers, le tout avec d'anciens pompiers de Paris désormais dans leurs équipes. Plusieurs ateliers seront déployés sur la matinée : la découverte du métier de technicien, la sur-

veillance du réseau et la gestion d'incident à GRDF. L'après-midi sera consacrée à des jobs-dating, après un déjeuner sur place.

Les places sont limitées ! Seuls 35 d'entre vous auront l'opportunité d'assister à cette journée de reconversion. Si cet événement vous intéresse, ne tardez plus et inscrivez-vous via le lien reçu par mail.





NATATION : NOS « LÉON » À NOUS

Du 15 au 17 octobre se sont déroulés les championnats de France de natation à la base navale de Toulon. Cinq pompiers de Paris se sont rendus sur place pour disputer cette compétition. Tous médaillés, ils rapportent d'excellentes performances à la Brigade et contribuent également à la conservation du titre interarmes de l'armée de Terre.

Le sapeur de première classe Eva Ducauroy, servant au centre de secours Bitche, est arrivée première du relais 4x100 m nage libre (crawl) en 1' 08" 83 centièmes, avec ses trois camarades de l'armée de Terre.

Le caporal-chef Clément Schaefer, du centre de secours Drancy, a remporté les trois médailles d'or des trois courses auxquelles il a participé. En 29"75, il a parcouru les 50 mètres brasse, avant d'obtenir une seconde médaille d'or sur l'épreuve du 100 m brasse en 1' 06" 21. Son troisième titre a été gagné en équipe.

Le caporal Florian Hurtado, sapeur-pompier au centre de secours Sucy, a remporté six médailles, dont une or en équipe sur le relais 4x100 m 4 nages. Deuxième sur le 100 m nage libre en 55"32, il se hisse à la première place sur 200 m nage libre en 2' 02" 85 et 400 m nage libre en 4' 30" 94, avant d'arriver troisième sur les



deux dernières courses (100 m dos en 1' 10" 19 et 200 m 4 nages en 2' 29" 27).

Le sapeur de première classe Célya Delorme-Boudet, servant au centre de secours Champigny, est arrivée troisième sur ses deux courses individuelles (50 m brasse en 38"04 et 100 m brasse en 1' 26" 04) et première au relais 4x100 m 4 nages. Bravo à toutes et tous !

CYCLISME : ROULEZ JEUNESSE



Tout roule pour la Team Cycling de la Brigade ! Après plusieurs années d'absence, l'équipe a fait son grand retour lors du 32^e championnat de France de cyclisme VTT sapeurs-pompiers. Le rendez-vous était donné le samedi 5 octobre au parc d'Olhain dans le Pas-de-Calais (62).

Plus d'une centaine de participants venant de tous les SDIS de France ont concouru sur un circuit exigeant de

32,4 km. Trois sapeurs-pompiers de Paris se sont illustrés sur ce parcours, dont le sapeur de première classe Thomas Thiriot arrivé troisième en Senior-1. Il s'était déjà brillamment distingué la semaine précédente en montant sur le podium lors du championnat de France militaire. Le lieutenant-colonel Cyril Fremaux et l'adjudant-chef Nicolas Prat terminent respectivement à la cinquième et 24^e place de leur catégorie Vétéran-1. Félicitations à tous !

TRAIL : COURS, FOREST !

Le détachement BSPP a brillamment participé au championnat national Terre de trail du jeudi 3 octobre 2024. Huit pompiers de Paris se sont retrouvés à la 13^e demi-brigade de la Légion étrangère dans l'Aveyron face à de nombreux concurrents. Deux formats de course étaient proposés, l'un de 42 km avec 1600 m de dénivelé positif et le second de 25 km avec 1 100 m de dénivelé positif.

Sur le format court, le caporal-chef Marina Bouquet a remporté le titre de championne de France chez les femmes. Le sergent Marie Herveic est, quant à elle, arrivée septième. Les hommes se sont hissés

à la quatrième place pour le sergent Thomas Benichou et à la douzième place pour le sergent Julien Triollier.

Le format long aura, lui aussi, permis à la Brigade de remporter une première place en Master homme par l'adjudant-chef Julien Pellier. Le caporal-chef Dorian Crochat est arrivé neuvième, le sapeur de première classe Nicolas Deledicq 31^e et le sergent-chef François Dubraud 42^e.

Par équipe, la Brigade a décroché la médaille d'argent. Bravo à toutes et tous !





ADOSSPP : UN WEEK-END « RENCONTRONS-NOUS » RÉUSSI!

Les 5 et 6 octobre 2024, pour la troisième année consécutive, l'ADOSSPP a eu le plaisir de réunir les membres qu'elle soutient toute l'année : orphelins, familles endeuillées et soldats du feu ayant des

enfants en situation de handicap étaient conviés à l'évènement. Tous ensemble, ils ont vécu deux jours fabuleux au cœur de Paris avec un dimanche en apothéose au 1^{er} étage de la tour Eiffel!



ADOSSPP : UN COUP DE POUCE POUR NOËL!

Vous commencez à chercher vos cadeaux de Noël ? N'oubliez pas que sur votre espace adhérent de l'ADOSSPP, vous pouvez trouver des bons plans très intéressants, notamment avec France Billet (pour

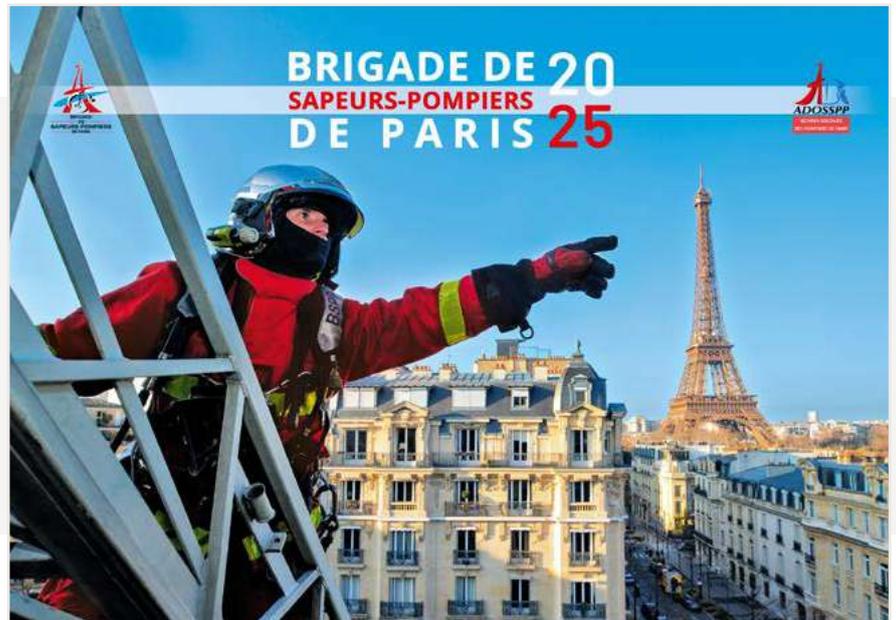
des spectacles par exemple) ou Glady (pour des cartes cadeaux dans plus de 300 enseignes). L'ADOSSPP est à vos côtés pour améliorer votre pouvoir d'achat, y compris pour les fêtes de fin d'année !

ADOSSPP : LE CALENDRIER 2025 ARRIVE!

La campagne d'offrande des calendriers 2025 se déroulera du 30 novembre au 15 décembre prochains. Votre mobilisation est précieuse, car, comme chaque année, tous les dons récoltés seront utilisés pour des actions de l'ADOSSPP au profit de la communauté des pompiers de Paris.

L'édition 2025 met à l'honneur l'acte de tendre la main : du pompier à la personne qu'il vient aider, du soldat du feu à son camarade... Un geste aussi beau qu'indispensable, à retrouver en images dans ce nouveau calendrier.

Merci pour votre mobilisation !





TRITON !

L'exercice Triton revient pour une nouvelle édition ! Jeudi 21 novembre, le GSS participera à cet exercice majeur sur le site de manœuvres conventionné avec la BSPP situé au port de Gennevilliers (92). Triton contribue à

améliorer les savoir-faire tactiques et techniques à mettre en œuvre en cas de crue majeure de la Seine et de la Marne. L'environnement actuel rend essentiels ces exercices qui ont vocation à être reconduits annuellement.



EXERCICE TRITON 2023

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA FONCTION MILITAIRE

L'appel à candidatures pour le renouvellement du groupe B du Conseil supérieur de la fonction militaire (CSFM) a débuté le 3 septembre 2024. Vous pouvez faire acte de candidature jusqu'au 15 décembre minuit.

Le CSFM est l'instance de concertation de l'armée de Terre dont les 198 membres peuvent s'exprimer afin de rendre compte au CEMAT des problèmes, préoccupations et aspirations des militaires en matière de condition militaire. La présence de sapeurs-pompiers de Paris au CSFM est très importante pour la prise en compte des singularités de la BSPP. Les deux sessions annuelles représentent une quinzaine de jours par an. Vous y participez sur volontariat selon vos disponibilités et contraintes.

Tous les grades sont représentés. Néanmoins, les postes d'officier à l'état-major, de sous-offi-

cier au GFIS et de militaire du rang du GAS ne sont pas renouvelés cette année.

Vous souhaitez participer à ce dialogue interne et représenter la BSPP et votre groupement pour améliorer vos conditions de vie et de travail ?

Alors, n'hésitez plus... Portez-vous candidat !



RUGBY CARITATIF !



Les équipes féminines et masculines de rugby de l'armée de Terre et de la Marine nationale se sont affrontées ce lundi 11 novembre en milieu d'après-midi au stade Jean Bouin, à Paris (75). Les bénéfices de ce match de rugby caritatif ont été reversés aux blessés des armées. Joué devant les hautes autorités militaires des deux armées et les chefs de corps des unités représentées, ce match de rugby était organisé dans le cadre des commémorations du 11 novembre.

LE SAVIEZ-VOUS ? LES DEMANDES DE RAPPORT D'INTERVENTION SONT SIMPLES

Demander un rapport d'intervention à la Brigade ? Rien de plus simple ! Depuis quelques temps, il suffit de se rendre sur le site internet des pompiers de Paris, dans l'onglet contact, et de suivre la démarche sur le site du gouvernement :

www.demarches-simplifiees.fr



LES 50 ANS DU CS NOISY

Le vendredi 25 octobre 2024, la 15^e compagnie d'incendie et de secours a célébré les 50 ans de la mise en service du centre de secours Noisy.

Auparavant protégé par des sapeurs-pompiers communaux, le secteur défendu depuis 50 ans par le CS Noisy a été créé le 1^{er} janvier 1968 et était alors couvert par le CS Villiers. Cette date marque un tournant dans l'histoire de la Brigade, puisqu'elle correspond à la création des départements de Paris, de la petite et de la grande couronne, ainsi qu'à l'extension de sa zone de compétence aux départements de la petite couronne. Six ans et dix mois après la création du CS Villiers, le 25 octobre 1974, à 8 h 00, le personnel et le matériel ont été transférés au CS Noisy, dont la construction venait tout juste d'être achevée. Le CS Villiers a été détruit pour faire place à l'autoroute A4.

Cet événement a rassemblé une centaine de sapeurs-pompiers, réunissant aussi bien des actifs que des anciens issus de la BSPP ou communaux, ainsi

que les élus du secteur. Après la levée des couleurs et le cérémonial en hommage aux morts au feu, le commandant d'unité a décoré une douzaine de sapeurs-pompiers de la 15^e compagnie. Madame Maud Petit, députée de la 4^e circonscription du Val-de-Marne, a également remis la médaille de l'Assemblée nationale au CS Noisy pour honorer son engagement sans faille lors des émeutes de l'été 2023. Enfin, madame la maire de Noisy-le-Grand a profité de l'occasion pour confier au CS Noisy la garde du drapeau du corps des sapeurs-pompiers communaux de Noisy-le-Grand, dissous le 1^{er} janvier 1968.

La matinée s'est achevée par un déjeuner dans la remise, prolongeant ainsi cet instant de convivialité intergénérationnelle. Anciens et actifs ont ainsi pu partager leurs expériences et leurs souvenirs de campagnes. Le CS Noisy connaîtra bientôt de nouvelles transformations profondes avec la construction d'un nouveau centre de secours sur le même emplacement, prévue pour débuter à l'été 2025.





SIMPLIFICATION

Allègement des charges administratives dans les groupements

ACTION : SIMPLIFICATION DES NOTES DU GSS.



Pour permettre une meilleure lisibilité et rendre le corpus documentaire du GSS plus facilement accessible et compréhensible, nous avons entrepris un travail de regroupement, de simplification et de rationalisation des notes du groupement. Dans une démarche de responsabilisation et de subsidiarité à tous les échelons, nous avons réduit la volumétrie de 50%.



Travaux de simplification des notes et du corpus du GSS :

• Objectifs :

- réduire le nombre de notes pour faciliter la recherche de l'information et les mises à jour futures ;
- réduire le contenu des notes en regroupant et synthétisant pour faciliter la lecture ;
- instaurer une cohérence structurelle des notes pour faciliter la compréhension et la rédaction.

• Méthode compréhensible et exploitable par tous :

- réorganisation des notes en annexe et par entités subordonnées permettant d'impliquer les différents acteurs ;
- uniformisation de la structure des notes et regroupement par thématique.



LES ÉCHOS DU BEP

BUREAU ÉTUDES & PROSPECTIVES

(RE) MISE EN SERVICE DU VÉHICULE INNOVATION DU BEP (VIB)

Dans l'esprit de ce qu'avait initié le major-ingénieur **Arthur Constantin Krebs**, et comme ce fut le cas lors de l'expérimentation du robot d'extinction (REX), le BEP a remis en service le VIB, un engin destiné à suivre la mise en œuvre d'innovations sur le terrain.

Armé par les sapeurs-pompiers du BEP, mais aussi d'autres bureaux en lien avec l'innovation concernée, le VIB permet de constater « en direct » les points forts et les axes d'amélioration des expérimentations en cours, données indispensables au RETEX et à l'amélioration des engins, matériels à l'essai. Cela permet par ailleurs d'échanger avec les sapeurs-pompiers opérationnels qui sont des capteurs précieux et dont l'expérience est indispensable pour guider l'innovation.



Le véhicule se déplace actuellement sur interventions pour suivre le projet RPO (rafraîchissement du personnel en opération), mais d'autres projets (communication et géolocalisation indoor notamment) pourront faire l'objet d'un départ VIB.



LES BRÈVES RH

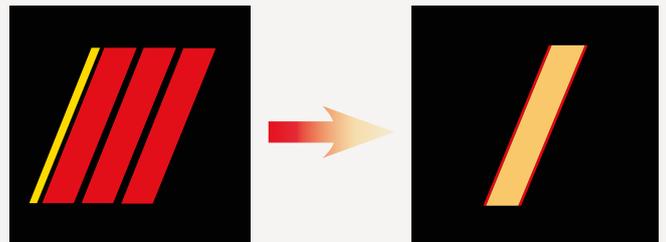
BUREAU GESTION DU PERSONNEL

NOUVEAU : RECRUTEMENT EXCEPTIONNEL AU CHOIX DE SOUS-OFFICIERS D'ORIGINE « TARDIVE » PARMIS LES CAPORAUX-CHEFS

L'armée de Terre a mis en place depuis 2023 un recrutement tardif qui vise à valoriser les caporaux-chefs les plus méritants à l'approche de la limite des services. Ouvert à tous les caporaux-chefs atteignant 27 années de service, et sur décision du COM BSPP, certains militaires du rang peuvent être nommés au grade de sergent le 1^{er} jour de l'atteinte des 18 derniers mois de service sans nécessairement changer de fonction.

Identifiés par le commandement, les candidats doivent être en position d'activité (ou blessé dans l'accomplissement du devoir pour la non-activité) et renoncer à bénéficier de la mesure de maintien au service au-delà de limite des services (27 ans).

Ainsi, pour la première fois à la BSPP, un caporal-chef bénéficiera de cette mesure et sera nommé sergent le 1^{er} décembre 2024. Cette nomination vaut attribution à la même date du brevet militaire du 1^{er} degré à titre de régularisation (BM1/R). Bravo à lui !





LES BRÈVES RH

BUREAU GESTION DU PERSONNEL

CUMUL D'ACTIVITÉS DES MILITAIRES : UNE PRATIQUE TRÈS ENCADRÉE !

Par principe, les militaires quelle que soit leur catégorie (MDR, SOFF, OFF) ou leur corps d'armée (AdT, SSA, SCA, SID etc.), doivent consacrer l'intégralité de leur activité professionnelle aux missions qui leur sont confiées.

Pour autant, les activités pouvant être exercées par les militaires au titre du cumul d'activités ont été étendues en 2013. Les règles relatives à ce cumul d'activités sont, pour la plupart, identiques à celles applicables aux autres agents de l'État, à savoir :

1. Les interdictions :
 - a. participer aux organes de direction de sociétés ou d'associations à but lucratif (gérant, associé, SARL, membre de conseil d'administration, directoire, etc.) ;
 - b. donner des consultations, de procéder à des expertises ou de plaider en justice ;
 - c. prendre des intérêts compromettant leur indépendance au sein d'une entreprise avec laquelle ils peuvent avoir des relations dans le cadre de leurs fonctions (eux-mêmes ou par personnes interposées).
2. Les activités pouvant être autorisées en dehors des heures de service :
 - a. conjoint collaborateur au sein d'une entreprise artisanale ou commerciale sans percevoir de rémunération ;
 - b. aide à domicile à un ascendant, à un descendant, à son conjoint ou à son partenaire en percevant les allocations afférentes à cette aide ;
 - c. services à la personne pour des activités effectuées à domicile (petits travaux, garde d'enfants, gardiennage temporaire, soins aux animaux, livraison de repas, repassage, etc.) ;
 - d. activités agricoles ;
 - e. enseignements et formations ;
 - f. expertise ou consultations dans des cas prévus.

Si l'autorité a l'obligation de sensibiliser les militaires sous ses ordres, en contrepartie, le militaire qui envisage de cumuler une ou des activité(s) accessoire(s) avec son activité principale a le devoir de demander au préalable l'autorisation à son supérieur hiérarchique.

Toute autorisation ou renouvellement d'autorisation est alors étudié, notamment en matière de compatibilité avec la disponibilité en tout temps et tout lieu exigée des militaires (associée aux devoirs et obligations liés à l'état de militaire).

Les militaires en congé de reconversion ou dans l'une des situations de la position de non-activité ne sont pas soumis à l'interdiction de cumul.

Si vous êtes concernés (actuellement ou dans un avenir proche) par une ou plusieurs activités rémunérées en dehors de votre état de militaire, parlez-en au plus vite à l'un de vos cadres de contact (chef CS, chef de groupe, SOA, CDU, etc.). Ils sauront vous orienter dans cette démarche en vous donnant le formulaire à renseigner.

À l'heure actuelle, l'accélération de la communication via les réseaux sociaux est propice à la révélation de telles activités (déclarées ou non) et le commandement prend alors des mesures strictes, pouvant aller jusqu'à la procédure judiciaire.





DU CÔTÉ DES RÉSEAUX SOCIAUX



@PompiersParis
297.3K
abonnés



Nous avons changé d'heure ce week-end et cela nous rappelle à quel point nos vies sont régies par le temps. C'est exactement contre lui que l'on court quand on part sur intervention. Chaque petit imprévu devient un contretemps vital. Chaque minute est alors comptée.



1



49



127



@PompiersParis
594K
abonnés

#Cérémonie

Ce matin, un hommage a été rendu à nos frères d'armes tombés au service de la patrie, dans la cour de l'état-major de la BSPP, sous les ordres du colonel Guillaume Trohel. La Brigade n'oublie pas.



20



79



1K



@PompiersParis
320K
abonnés



#ÉPISODE 1 : Du civil au militaire

Découvrez « l'âme d'un pompier de Paris » qui vous plonge dans les étapes cruciales de la formation de nos soldats du feu. Entre découvertes et moments difficiles, suivez le parcours de 2 jeunes recrues au fil des épisodes, jusqu'à leur 1^{re} garde. 1^{er} épisode, nos recrues arrivent à notre école à Limeil-Brevannes et découvrent le monde militaire qui les attend.



59



12 102

ALLO 18

magazine officiel des pompiers de Paris



L'ICONIQUE PS 5G 225...



Le Premier-secours évacuation de cinquième génération (PSE 5G, prononcé PS 5G) est un engin iconique de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris. Tout particulièrement celui du centre de secours Rousseau, reconnaissable à son numéro 225.